

ENTREPRISES = CLIENTS



Recruteurs pour du travail temporaire

- Mise à disposition de salariés dans le strict respect des législations.
- Gestion administrative complète de personnel saisonnier.
- Gestion administrative complète de salariés recrutés par un tiers.
- Remplacement de salariés absents.
- Traitement de fluctuation haussière de production : surcroît de travail.
- Mise à disposition de compétences dans l'attente du salarié recruté.
- Gestion de contrat de professionnalisation.
- Gestion de contrat de formation courte durée.

Recruteurs pour des contrats d'embauche en CDD – CDI

Gestion de recrutements clefs en main : de l'étude d'environnement de travail à la gestion des courriers de réponse, en mode forfait.

Mais aussi, dans le **rôle de conseil** :

- Tests de mises en situations numériques et conseils rédactionnels au salarié-candidat.
- Travaux d'aide à la rédaction de livret d'accueil.
- Information législative sur les obligations des entreprises utilisatrices en matière de travail temporaire.
- Apport de la vision de professionnels du marché de l'emploi en contact avec l'ensemble des acteurs de notre segment.
- Aide à la mise en forme d'offres ou de candidatures.

